

BUDGET 2011 : 54 950 018€

– FONCTIONNEMENT

38 661 512 €

– INVESTISSEMENT

16 288 506 €

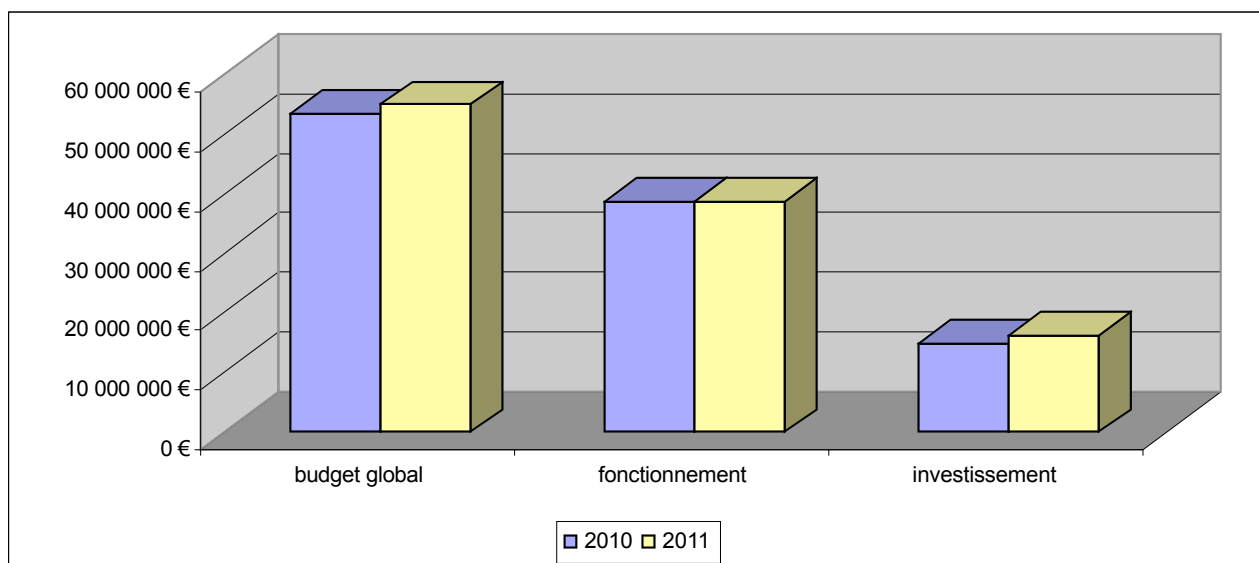


Table des matières

1. les ressources 2011

1.1. la fiscalité

1.2. les ressources transferts de l'Etat

- 1.2.1. les impôts et taxes
 - 1.2.1.1. les impôts
 - 1.2.1.2. les autres taxes
- 1.2.2. les dotations et compensations
 - 1.2.2.1. les dotations
 - 1.2.2.2. les compensations

1.3. les ressources relevant de la décision communale

- 1.3.1. les impôts ménage
- 1.3.2. les produits des services et de gestion
 - 1.3.2.1. produits des services
 - 1.3.2.2. autres produits
- 1.3.3. les subventions et autres participations

1.4. les recettes d'ordre

2. les dépenses de fonctionnement

2.1. les dépenses obligatoires

- 2.1.1. les charges financières
- 2.1.2. les contributions et participations
- 2.1.3. la masse salariale

2.2. les charges compressibles

- 2.2.1. les charges générales
 - 2.2.1.1. les fluides
 - 2.2.1.2. le fonctionnement des services
- 2.2.2. les subventions aux associations

3. les investissements

3.1. les grandes masses de la section d'investissement

- 3.1.1. le remboursement du capital de la dette
- 3.1.2. le programme d'investissement 2011

3.2. le financement de l'investissement

- 3.2.1. l'autofinancement
- 3.2.2. les subventions
- 3.2.3. autres recettes
 - 3.2.3.1. les dotations
 - 3.2.3.2. les cessions

3.3. recettes et dépenses d'ordre

Un budget offensif

Un service public solidaire

Une politique d'investissement ambitieuse

Le budget 2011, reprend les orientations budgétaires débattues lors du Conseil Municipal du 10 Février 2011. Malgré un contexte économique incertain et une volonté affirmée du Gouvernement de priver, année après année, les collectivités territoriales de ressources importantes, le budget 2011 est un budget offensif

Le budget 2011 constatera pour la 1^{ère} année l'application de la réforme sur la suppression de la Taxe Professionnelle.

Cette réforme réduit drastiquement les marges de manœuvre de notre collectivité en transformant la ressource dynamique qu'était la TP, en une allocation compensatrice, figée dans le temps, sans garantie de maintien, voire de pérennité, dans les années futures.

Le budget 2011 se caractérise par une marge de manœuvre financière importante qui résulte d'une gestion maîtrisée des recettes et des dépenses .

➤ nous continuerons la démarche de rationalisation systématique et d'évaluation des actions engagées

Cette démarche que nous nous sommes imposée depuis 2008, nous a permis, et ce malgré les diminutions de recettes de l'Etat, d'augmenter notre autofinancement global de manière importante (+9%)

Un effort important sera encore réalisé pour développer la qualité du Service Public et sa modernisation.

➤ une nouvelle fois les impôts locaux ne seront pas augmentés

Nous ne répercuterons pas sur nos concitoyens, déjà fortement pénalisés, les conséquences du désengagement de l'Etat.

La nouvelle politique tarifaire mise en place dans le courant de l'année, permettra un accès élargi au Service Public Local, dans un souci d'équité et de solidarité.

➤ **enfin nous continuerons d'investir pour l'avenir avec un programme d'investissement ambitieux**

Un programme de 14,8 M€ est proposé au Budget 2011, en progression de 10% qui positionne Gardanne comme une ville d'avenir

Grâce à notre gestion rigoureuse ce programme sera autofinancé à hauteur de 53% et subventionné par l'aide des autres collectivités territoriales (Conseil Régional et Conseil Général) pour 33% et sans recourir à l'emprunt.

Depuis 2008, notre stratégie budgétaire et nos choix politiques, nous permettent de continuer de garantir un service public de qualité et solidaire aux Gardannais et ce, sans pression fiscale supplémentaire, de tenir nos engagements de mandat en terme d'investissement en consacrant plus de 14M€, sans emprunter, afin de ne pas obérer les marges de manœuvre futures, dans un contexte particulièrement incertain pour les collectivités territoriales

1. Les ressources 2011

Les recettes réelles de fonctionnement sont en diminution

- -1.65 % de BP à BP : - 644 871€
- - 3.84% en comparaison du réalisé 2010: -1 537 318 €

FONCTIONNMENT – Recettes totales

Chapitre		BP 2010	CA 2010	BP 2011	Evolution de CA à Budget	Evolution Budget à Budget
002	Solde d'exécution reporté	200 000	200 000	200 000	0,00%	0,00%
013	Atténuation de charges	278 500	489 823	310 000	-36,71%	11,31%
70	Produits des services	1 838 245	1 838 609	1 748 996	-4,87%	-4,86%
73	Impôts et Taxes	25 975 205	26 321 998	22 406 953	-14,87%	-13,74%
74	Dotations et Participations	10 006 905	10 132 946	13 423 426	32,47%	34,14%
75	Autres produits de gestion	420 057	458 240	362 537	-20,88%	-13,69%
76	Produits financiers	1 871	1 726	1 600	-7,28%	-14,48%
77	Produits exceptionnels	385 600	555 488	8 000	-98,56%	-97,93%
Total	Recettes Réelles	39 106 383	39 998 830	38 461 512	-3,84%	-1,65%
042	Opérations d'ordre	277 685	277 646	200 000	-27,97%	-27,98%
Total	Recettes d'ordre	277 685	277 646	200 000	-27,97%	-27,98%

Total Recettes de Fonctionnement	39 384 069	40 276 476	38 661 512	-4,01%	-1,83%
----------------------------------	------------	------------	------------	--------	--------

L'année 2011 sera la 1^{ère} année de l'application de la réforme supprimant la Taxe Professionnelle.

L'architecture budgétaire des ressources communales est ainsi fortement modifiée

A ce jour nous n'avons aucune notification officielle des ressources issues de la nouvelle donne ; celles -ci ont donc été estimées avec prudence

Nous étudierons d'une part les ressources, dont l'attribution relève de décisions gouvernementales (transferts de l'Etat) ; puis les ressources relevant de la décision communale

Nous constaterons ainsi qu'à partir de 2011, du fait de la suppression de la Taxe Professionnelle, Gardanne a perdu son autonomie financière, puisque le Conseil Municipal décidera uniquement de la fiscalité ménage et de la Cotisation Foncière des Entreprises, soit environ 30 % des recettes réelles de fonctionnement

1.1. – La fiscalité

Avant la réforme, 4 types d'impôts :

- les impôts ménages : taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti
- les impôts sur les entreprises : taxe professionnelle

Le Conseil Municipal chaque année votait des taux sur les 4 taxes et encaissait directement le produit

La Réforme de la Taxe Professionnelle

Depuis le 1^{er} janvier 2010 la Taxe Professionnelle est supprimée.

L'année 2010 était une année de transition : les collectivités locales ont perçu l'équivalent financier de 2009 par le biais « d'une compensation relais »

Les taux appliqués étaient ceux de 2009 ; la croissance des bases était encore prise en compte : soit + 3,14% pour notre commune

A partir de 2011, la Réforme s'applique totalement : les communes dites isolées comme Gardanne percevront :

- **pour les impôts ménages**, elles percevront en plus, la part départementale de la taxe d'Habitation, de la taxe additionnelle sur le Foncier non bâti
- **concernant l'ex Taxe Professionnelle** : elles percevront :
 - o la Contribution Economique Territoriale (CET) composée de :
 - la cotisation Foncière des Entreprises (CFE)
 - et de 26,5% de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)
 - o Elles percevront de nouvelles taxes :
 - Une imposition forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER)

- Une partie de la Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM)
- une fois calculée le montant de ces nouvelles ressources, l'Etat s'est engagée à ce qu'il n'y ait pas de commune « perdante » et a donc institué un **mécanisme de compensation** qui se décompose ainsi :
 - Une dotation budgétaire de compensation par catégorie de collectivités (DCRTP)
 - Un Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources par niveau de collectivités locales, pour réaliser l'équilibre entre les « perdants » et les « gagnants »

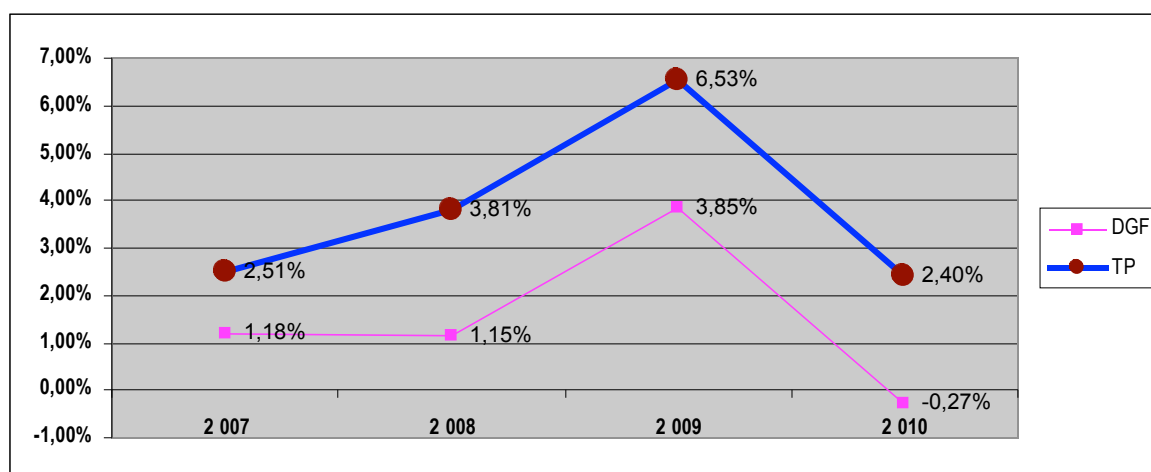
	Réalisé 2010	BP 2011	Variation 2011
Taxe Professionnelle	17 789 451 €	0 €	-1 721 498 €
Nouvelles impositions			
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)		2 422 167 €	
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)		847 282 €	
Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER)		1 566 930 €	
Taxe sur les Surfaces Commerciales(TASCOM)		196 396 €	
Mécanismes de garantie de ressources			
Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources (FNGIR)		7 175 178 €	
Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP)		3 860 000 €	
Fiscalité ménage (TH,FB,FNB)	7 033 333 €	9 086 000 €	2 052 667 €
TOTAL	24 822 784 €	25 153 953 €	331 169 €

Le solde positif de ce nouveau panier doit compenser la perte liée à la suppression du Fonds Départemental de Taxe Professionnelle

Le législateur a ainsi prévu un « panier » de ressources globales, qui pour notre commune, s'élève aux environs de **25 M€**

Ce « panier de ressources » pose plusieurs problèmes :

- Il signifie qu'à l'intérieur de cette enveloppe, toute augmentation d'une donnée sera compensée par la diminution des mécanismes de garantie ! Mais ce qui n'est toujours pas connu (la fameuse clause de « revoyure ») c'est quel sera, à terme, le calcul et l'évolution de ce mécanisme ? Si nous comparons sur 3 dernières années son évolution avec celle de la principale dotation d'état : la DGF, on constate le différentiel d'évolution

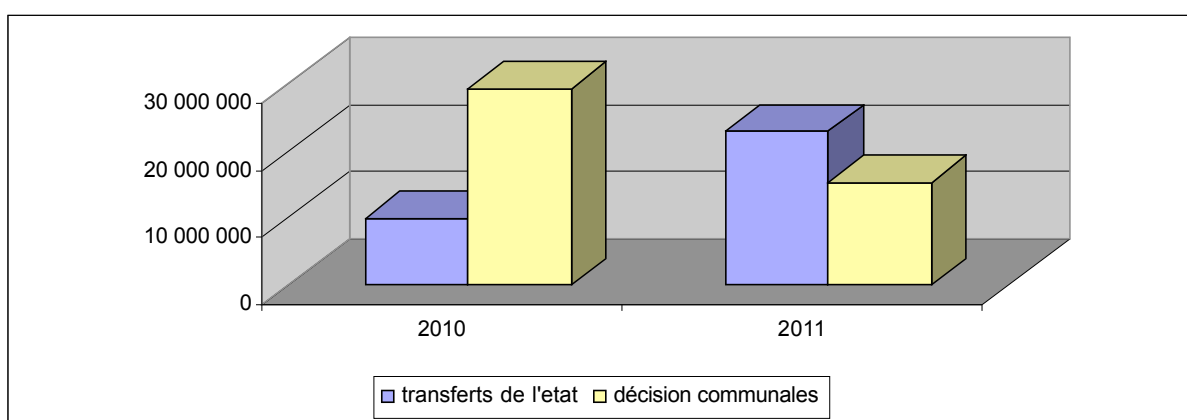


- Pour notre commune, la TP était une ressource très dynamique, d'une part du fait de l'importance des bases, mais également du fait de la volonté municipale d'avoir régulièrement créé de nouvelles zones d'entreprises

- Enfin cette réforme marque la fin de l'autonomie fiscale de notre commune, puisque que le Conseil Municipal peut se prononcer uniquement sur les taux des taxes ménages et de la CFE soit **46%** de la fiscalité

Nous allons étudier les **ressources budgétaires de fonctionnement** :

- d'une part celles provenant de l'état : dotations, allocations compensatrices, diverses taxes ; ainsi que les différentes ressources liées à la suppression de la Taxe Professionnelle
- les recettes dont le produit est décidé par le Conseil Municipal : impôts ménages, cotisations foncières des entreprises , produits des services et produits de gestion



1.2 - Les ressources, transfert de l'Etat

Elles s'établissent à **22 293 358€ €** et représentent **60%** des recettes réelles de fonctionnement ; alors qu'au BP 2010 elles n'étaient que de **25%** : **9 713 622€**

Le changement de répartition entre « recettes transferts de l'état » et « recettes relevant de la décision communale » provient de la suppression de la Taxe Professionnelle

C'est bien cette répartition qui posera problème à court terme, puisque sur les 10 dernières années, l'Etat n'a eu de cesse de diminuer, de manière parfois très importante, les contributions aux collectivités locales.

De plus l'évolution des ressources de la Commune n'étant principalement plus décidées par l'exécutif communal, il devient très difficile, en terme de prospective, de se projeter dans le moyen ou le long terme.

Dans ce bloc de ressources nous étudierons :

- les impôts et taxes : principalement l'ex TP (chapitre 73)
- les dotations et compensations (chapitre 74)

Chapitre	Nature	Intitulé Nature	BP 2010	CA 2010	BP 2011	Variation sur CA 2010	Evolution de CA à Budget
73	7318	Les nouvelles impositions TP hors CFE			2 610 608 €	2 610 608 €	
73	7323	FNGIR			7 175 178 €	7 175 178 €	
73	7343	Tx. sur les pylônes Elect.	66 000 €	71 136,00 €	72 000 €	864 €	1,21%

73	7351	Taxe sur l'électricité	400 000 €	410 176,53 €	410 000 €	-177 €	-0,04%
73	7381	Tx.Add.Dr.Mut.Tx.de Pub. Fonc.	270 000	460 972,37 €	400 000	-60 972 €	-13,23%
						0 €	
74	7411	Dotation forfaitaire	6 155 148 €	6 155 148,00 €	6 111 647 €	-43 501 €	-0,71%
74	74123	Dotation de solidarité urbaine	409 947 €	410 009,00 €	416 159 €	6 150 €	1,50%
74	74127	Dotat°nat°nale de péréquation	39 149 €	38 459,00 €	39 036 €	577 €	1,50%
74	746	Dot. Gén. de décentralisation	11 000 €	3 340,98 €	1 000 €	-2 341 €	-70,07%
74	748313	Compensation TP , après réforme			3 860 000 €	3 860 000 €	
74	74832	Att.du Fds Dép.de la Tx. Prof.	415 606 €	415 606,58 €		-415 607 €	
74	74833	Etat-Comp.au Tit.de Tx.Prof.	1 552 445 €	1 552 445,00 €	1 437 098 €	-115 347 €	-7,43%
74	74834	Etat-Comp.Tit.Exon. Tx. Fonc.	50 794 €	50 794,00 €	47 020 €	-3 774 €	-7,43%
74	74835	Etat-Comp.Tit. Exon. Tx.d'Hab.	339 033 €	339 033,00 €	339 033 €	0 €	0,00%
74	7484	Dotat° recensement	4 500 €		4 579 €	4 579 €	
			9 713 622 €	9 907 120 €	22 923 358 €	13 016 238 €	131,38%

1.2.1 - Les impôts et taxes

1.2.1.1 – les impôts

Chapitre	Nature	Intitulé Nature	BP 2010	CA 2010	BP 2011	Variation sur CA 2010	Evolution de CA à Budget
73	7318	Les nouvelles impositions TP hors CFE			2 610 608 €	2 610 608 €	
73	7323	FNGIR			7 175 178 €	7 175 178 €	

Selon la répartition que nous venons d'étudier

1.2.1.2 – Les autres taxes

Pas de grande variation, à l'exception des droits de mutation

Cette recette, perçue sur chaque transaction foncière, avait fortement diminué du fait de la crise financière ; sur le 2^{ème} semestre 2010 il a été noté une forte relance des ventes sur nos communes. Par prudence il a été prévu une recette légèrement inférieure

Chapitre	Nature	Intitulé Nature	BP 2010	CA 2010	BP 2011	Variation sur CA 2010	Evolution de CA à Budget
73	7343	Tx. sur les pylônes	66 000 €	71 136,00 €	72 000 €	864 €	1,21%
73	7351	Taxe sur l'électricité	400 000 €	410 176,53 €	410 000 €	-177 €	-0,04%
73	7381	Tx.Add.Dr.Mutation.	270 000	460 972,37 €	400 000 €	-60 972 €	-13,23%

1.2.2 – Les dotations et compensations

Nous examinerons d'une part la DGF et la DSU et d'autre part les dotations de compensation.

L'ensemble des dotations d'Etat est une nouvelle fois en diminution.

1.2.2.1.- Les dotations

Chapitre	Nature	Intitulé Nature	BP 2010	CA 2010	BP 2011	Variation sur CA 2010	Evolution de CA à Budget
74	7411	Dotation forfaitaire (DGF)	6 155 148 €	6 155 148€	6 111 647 €	-43 501 €	-0,71%

74	74123	Dotation de solidarité urbaine (DSU)	409 947 €	410 009€	416 159 €	6 150 €	1,50%
74	74127	Dotat° nat° nale de péréquation	39 149 €	38 459 €	39 036 €	577 €	1,50%
74	746	Dot. Gén. De décentralisation	11 000 €	3 341€	1 000 €	-2 341 €	-70,07%
74	7484	Dotat° recensement	4 500 €		4 579 €	4 579 €	#DIV/0 !
			6 619 744 €	6 606 957 €	6 572 421 €	-34 536 €	-0,52%

➤ La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)

Le gouvernement a annoncé, pour 3 ans le gel des dotations ; pour notre commune cela se traduit par une diminution de 0.71% de la dotation la plus importante : la DGF

➤ La Dotation de Solidarité Urbaine (DSU)

Légère augmentation ; des incertitudes planent toujours sur la pérennité de cette dotation

1.2.2.- Les compensations

Nous n'étudions ici que l'ancienne compensation liée à la Taxe Professionnelle et celles liées aux impôts ménages

Concernant le **Fonds de Compensation Départemental à la Taxe Professionnelle** (compte 74 832) , à ce jour nous n'avons pas réussi à obtenir d'élément fiable des services fiscaux concernant son maintien ou non dans les nouveaux « panier » de ressources ; donc par prudence aucune prévision de recette n'a été inscrite

Chapitre	Nature	Intitulé Nature	BP 2010	CA 2010	BP 2011	Variation sur CA 2010	Evolution de CA à Budget
74	74832	Att.du Fds Dép.de la Tx. Prof.	415 606 €	415 606,58 €	0€	-415 607 €	
74	74833	Etat-Comp.au Tit.de Tx.Prof.	1 552 445 €	1 552 445,00 €	1 437 098 €	-115 347 €	-7,43%
74	74834	Etat-Comp.Tit.Exon. Tx. Fonc.	50 794 €	50 794,00 €	47 020 €	-3 774 €	-7,43%
74	74835	Etat-Comp.Tit. Exon. Tx.d'Hab.	339 033 €	339 033,00 €	339 033 €	0 €	0,00%
74	7484	Dotat° recensement	4 500 €		4 579 €	4 579 €	#DIV/0 !
			2 362 378 €	2 357 879 €	1 827 730 €	-530 149 €	-22,48%

Année après année, le montant des **compensations est en diminution : -7%** ; et c'est bien ce qui justifie notre grande inquiétude avec la mise en place de la compensation de Taxe Professionnelle qui à très court terme privera Gardanne de marges de manœuvre

1.3 - Les ressources, relevant de la décision communale

Depuis la réforme de la Taxe Professionnelle, les ressources relevant de la décision municipale ne représentent que **40%** des recettes réelles, alors qu'au Budget 2010 elles représentaient **74%** des recettes réelles ; ce sont les seules recettes que le Conseil Municipal peut ou non augmenter

Mais l'essentiel de ces ressources provient des usagers ou contribuables, ce qui rend toute augmentation problématique.

Chap	Nature	Intitulé Nature	BP 2010	CA 2010	BP 2011	Variation sur CA 2010	Evolution BP à CA
13		Atténuation de charges	278 500 €	489 823 €	310 000 €	-179 823 €	-36,71%
70		Produits des services	1 838 245 €	1 838 609 €	1 748 996 €	-89 613 €	-4,87%
73	7311	Contributions ménages	7 024 171 €	7 033 333 €	9 086 000 €	2 052 667 €	29,18%
73	7318	Ex Taxe Professionnelle , Cotisation Foncière des entreprises	17 964 034 €	18 067 500 €	2 422 167 €	-15 645 333 €	-86,59%

73	7328	Autres Reversements de Fiscal.		1 817 €	2 000 €	183 €	10,07%
73	7336	Droits de place	220 000 €	254 868 €	220 000 €	-34 868 €	-13,68%
73	7338	Autres taxes	22 000 €	14 881 €		-14 881 €	-100,00%
73	73681	Emplacements publicitaires	9 000 €	7 314 €	9 000 €	1 686 €	23,05%
		Impôts et Taxes	25 239 205 €	25 379 714 €	11 739 167 €	-13 640 547 €	-53,75%
		Subventions et participations	1 029 283 €	1 168 111 €	1 167 854 €	-257 €	-0,02%
75 , 76		Produits de gestion	421 928 €	459 966 €	364 137 €	-95 829 €	-20,83%
			28 807 161 €	29 336 222 €	15 330 154 €	-14 006 068 €	-47,74%

Dans ce tableau , concernant l'ancienne Taxe Professionnelle , seule est prise en compte la Contribution Foncière des Entreprises (CFE) puisque c'est la seule part de fiscalité des entreprises dont l'évolution peut être ou non déterminé par le Conseil Municipal

1.3.1 - Les impôts ménages

Les seules variations proviennent :

- d'une part de la revalorisation des bases, qui a été fixée dans la loi de finances 2011 à +1,02 %
- du transfert de la part départementale de la Taxe d'Habitation aux communes en compensation de la perte de la Taxe Professionnelle

Chapitre	Nature	Intitulé Nature	BP 2010	CA 2010	BP 2011	Variation sur CA 2010	Evolution de CA à Budget
73	7311	Fiscalité ménages	7 024 171 €	7 033 333 €	9 086 000 €	2 052 667 €	29,18%

Pour 2011, une nouvelle fois, il a été décidé de ne **pas augmenter les taux**.

Il ne sera toujours pas institué de Taxe d'Enlèvement sur les Ordures Ménagères

Le taux de taxe d'habitation (hors taux départemental) est inférieur de 1,2% à celui de la moyenne départementale .Cotisations moyennes TH + FB : Gardanne : 1 143€ ; Moyenne départementale : 1 639€ (2009 dernières références)

1.3.2 - Les produits des services et autres produits de gestion

Les prévisions sont toujours inférieures aux réalisations de l'année antérieure ; elles sont éventuellement ajustées lors de Décisions Modificatives

Chapitre	BP 2010	CA 2010	BP 2011	Evolution de CA à Budget	Evolution Budget à Budget
70	1 838 245	1 838 609	1 748 996	-4,87%	-4,86%
75	420 057	458 240	362 537	-20,88%	-13,69%

1.3.2.1 – Produits des services

Chapitre	Nature	Intitulé Nature	BP 2010	CA 2010	BP 2011	Evolution de BP à BP
70	70311	Concesion.Ds cimetières	20 000 €	24 190 €	20 000 €	0,00%
70	70312	Redevances funéraires	19 100 €	18 268 €	19 100 €	0,00%
70	70321	Dr.Stat.Loc. sur la voie Pub.(taxis)	3 000 €	3 376 €	3 000 €	0,00%
70	70323	Red. d'Occ. du Dom. Pub. Com.	37 538 €	39 548 €	42 538 €	13,32%
70	7062	Red.&Dr.des Serv. culturels	110 000 €	117 955 €	109 620 €	-0,35%
70	70631	A caractère sportif	101 000 €	106 403 €	101 000 €	0,00%
70	7066	Red.Dr.des Serv à Caract.Social.	558 200 €	557 912 €	523 500 €	-6,22%

70	7067	Red.Dr.Serv. péri-Scol.Ens.	561 092 €	542 098 €	527 868 €	-5,92%
70	70688	Autres prestations de service	29 220 €	43 177 €	29 600 €	1,30%
70	70841	aux Budg.Ann.rég.mun CCAS écol	11 800 €	15 536 €	11 800 €	0,00%
70	70872	par budg annex et les reg mun.	49 570 €	38 500 €	16 050 €	-67,62%
70	70873	par les C.C.A.S.	6 460 €	3 661 €	5 000 €	-22,60%
70	70878	par d'autres redevables	293 765 €	302 664 €	295 100 €	0,45%
70	7088	Autres produits	37 500 €	25 321 €	44 820 €	19,52%

A compter du 1^{er} janvier a été mis en place une nouvelle politique tarifaire basée sur le Quotient Familial afin d'inclure une plus forte notion de solidarité entre les usagers.

Une évaluation en fin d'année sera faite pour connaître l'évolution des fréquentations, les publics et les incidences budgétaires.

1.3.2.2 – Autres produits de gestion

Concerne tous les locaux loués par la commune, essentiellement sur le site Morandat

En 2010, un certain nombre de rattrapage avait eu lieu ; ce qui explique le montant 2011, inférieur

1.3.3- Les subventions et autres participations

Chapitre	Nature	Intitulé Nature	BP 2010	CA 2010	BP 2011	Evolution de BP à BP
74	74718	Autres	27 000 €	31 167 €	18 000 €	-33,33%
74	7472	Régions	70 633 €	72 633 €	67 000 €	-5,14%
74	7473	Départements	57 945 €	56 020 €	49 660 €	-14,30%
74	7478	Autres organismes	821 706 €	948 681 €	983 194 €	19,65%
74	7488	Autres Att. et participations	52 000 €	59 610 €	50 000 €	-3,85%
			1 280 283 €	1 445 174 €	1 396 854 €	9,11%

Ce sont les subventions des autres collectivités territoriales qui financent des actions de fonctionnement ; ainsi que le Contrat Enfance et les participations au financement des crèches par la CAF. L'augmentation importante de cette recette provient d'un rattrapage de 2010.

1.4 - Les recettes d'Ordre de la Collectivité

- Ce sont essentiellement les **reprises sur les provisions pour risques** (contentieux)

Chapitre		BP 2010	CA 2010	BP 2011	Evolution de CA à Budget	Evolution Budget à Budget
042	Opérations d'ordre	277 685	277 646	200 000	-27,97%	-27,98%
Total	Recettes d'ordre	277 685	277 646	200 000	-27,97%	-27,98%

- A ces recettes il convient de mentionner le **solde du résultat de fonctionnement 2010** : au compte administratif 2010 il est constaté un excédent de 4 815 926€ ; 200 000€ sont conservés en fonctionnement, le solde est affecté à la section d'investissement

Chapitre	Nature	Intitulé Nature	BP 2010	CA 2010	BP 2011
002	002	Solde d'exé. reporté	200 000	200 000	200 000

2. Les dépenses 2011

Ainsi, après avoir retracé plus en détail l'incidence du désengagement et des réformes de l'Etat sur nos ressources, nous nous attarderons plus volontiers sur les actions, qui vous ont été présentées lors du DOB, que nous entendons conduire cette année ; le budget qu'il vous est proposé de voter n'en étant que la simple retranscription comptable.

Les dépenses réelles de fonctionnement sont en diminution

- -1.86 % de BP à BP : - 659 817€
- - 3.63% en comparaison du réalisé 2010: -1 218 091 €

FONCTIONNMENT - Dépenses totales

Chapitre		BP 2010	CA 2010	BP 2011	Evolution de CA à BP	Evolution BP à BP
011	Charges Générales	9 570 878	8 726 198	9 305 290	6,64%	-2,77%
012	Charges de personnel	20 280 226	19 521 266	19 919 572	2,04%	-1,78%

65	Autres charges de gestion	4 746 342	4 723 463	4 770 510	1,00%	0,51%
66	Charges financières	552 146	539 715	526 003	-2,54%	-4,73%
67	Charges exceptionnelles	309 239	70 280	277 638	295,05%	-10,22%
Total	Dépenses Réelles	35 458 830	33 580 922	34 799 013	3,63%	-1,86%

023	Virement à l'investissement	2 039 933		2 246 412		10,12%
042	Opérations d'ordre	1 885 305	1 879 628	1 616 087	-14,02%	-14,28%
Total	Dépenses d'ordre	3 925 238	1 879 628	3 862 499	105,49%	-1,60%

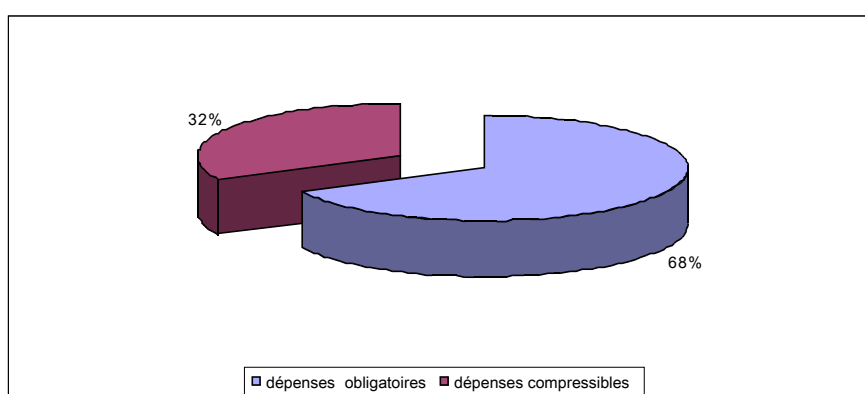
Total Dépenses de Fonctionnement	39 384 069	35 460 550	38 661 512	9,03%	-1,83%
-----------------------------------------	-------------------	-------------------	-------------------	--------------	---------------

Nous examinerons les dépenses obligatoires et incompressibles et les dépenses compressibles

Les dépenses obligatoires s'élèvent à 23 624 482€, représentent 68% des dépenses de fonctionnement.

Elles incluent la masse salariale, les engagements formalisés (hors subventions aux associations) pris par la collectivité ainsi que les charges financières (Intérêts de la dette), et sont en diminution de 2,18% (- 526 831€)

Les dépenses compressibles, qui sont celles relatives au fonctionnement général des services en intégrant les subventions aux associations, s'élèvent à 11 174 521 € et représentent 32% des dépenses réelles de fonctionnement. Elles sont en diminution de 0,43% (-48 817€) en comparaison du Budget Primitif 2010



2.1 - Les dépenses obligatoires

L'ensemble des dépenses obligatoires est en diminution de 526 831€ en comparaison du Budget Primitif 2010. Les raisons de cette diminution sont les suivantes :

2.1.1 - Les charges financières

Aucun emprunt n'ayant été contracté ces deux dernières années, pas de variation notable, elles sont en diminution de 13 712€ ; l'annuité de la dette, reste très faible en comparaison de communes de la même strate

Au compte administratif 2010, l'annuité de la dette représentait **3,80%** des recettes réelles de fonctionnement

2.1.2 - Les contributions et participations

Ce sont les **participations de la commune au fonctionnement de différents organismes : 2 020 484€**

Diminution en 2011 de ce poste de 80 906€, du fait principalement de la diminution de la participation ville au SITUBMP

2.1.1.1.1 - Pôle transports

Globalement la commune de Gardanne consacre **715 539 €** pour les transports urbains (hors investissement) a travers des participations versées :

- Le SITUB

150 000 € seront versés au SITUBMP (250 000€ en 2010) ; la participation a diminué du fait du renouvellement de prestataire. Cependant la baisse de participation de la Ville au Syndicat Intercommunal de Transports, ne provient que du montant du nouveau marché : depuis le 2 janvier 2011, un nouvel opérateur assure pour le compte du syndicat intercommunal SITUBMP, les liaisons régulières en bus entre les communes de Gardanne et de Gréasque, le pôle d'échange Gare Routière et SNCF ainsi que le transport scolaire (collèges et lycée). Le nouveau réseau OMNIBUS sera plus réactif aux besoins et plus près des utilisateurs ; une réflexion est en cours pour aboutir à une diminution des tarifs, à une réorganisation des lignes en offrant de nouveaux services, tels par exemple des bus à la demande

- La Régie municipale des Transports

- le budget de la Régie Municipale des Transports s'élève à 585 539€ en fonctionnement et 224 818€ en investissement ; ce budget n'est alimenté en ressources propres que par les recettes de certains déplacements facturés aux associations (prévisions 2011 : 20 000 €)
- la participation du budget ville au budget régie est de 200 484€ ; au budget primitif 2010 le montant était de 204 723€
- les dépenses de fonctionnement sont stables et ce malgré les hausses du coût du carburant (+3%) qui est le poste principal de charges générales
- l'activité est récurrente, peu de modifications sont prévues pour 2011 ; 184 929 Kms parcourus en 2010 contre 177 917 en 2009. 90% sont consacrés au ramassage scolaire, aux sorties des écoles

2.1.1.1.2 – Les autres contributions

SDISS: 1 413 000€, syndicat intercommunal de l'informatique : 159 000€, école privée Saint Joseph : 98 000€;

A cette enveloppe, il faut **ajouter la subvention versée au CCAS** pour un montant de **920 000€** ;

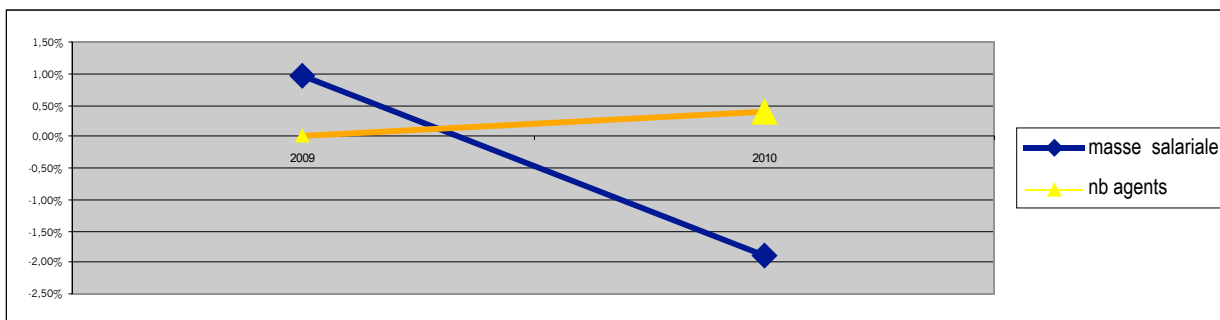
Il permet au CCAS de mettre en oeuvre l'action sociale de la commune avec 2 axes forts :

- les politiques publiques en direction des seniors : aides ménagères, restauration et animation au foyer, portage de repas, télésurveillance, élargissement en 2011 du dispositif « vieillir avec succès »
- les actions en direction des publics en situation de précarité : renforcement des dispositifs d'urgence, permanences d'accueil dans le cadre du RSA, mesures ASELL, etc

La diminution de la subvention de 60 000€ n'est que ponctuelle, car provient d'un excédent 2010 exceptionnel du fait de l'obtention de recettes exceptionnelles

2.1.3 - La masse salariale

Elle s'élève à **19 919 572 €** et est en progression de + 2 % par rapport au réalisé 2010 (la comparaison ne pouvant se faire avec le Budget Primitif 2010, qui n'a été réalisé qu'à 96%)



Il est à noter que l'augmentation ne porte que sur le GVT, puisque pour 2011, l'Etat a décidé le gel des rémunérations indiciaires des fonctionnaires.

Le graphique montre bien que la municipalité ne s'inscrit pas dans la logique gouvernementale de non remplacement de fonctionnaires partant à la retraite.

Pour parvenir à rester dans le cadre de cette enveloppe, une réelle maîtrise est engagée par l'ensemble des services, en agissant sur les remplaçants, les saisonniers, les heures supplémentaires ; ce travail a déjà commencé depuis le début du nouveau mandat et a permis sur les années précédente de maintenir la masse salariale.

2.2 - Les dépenses compressibles

Ces dépenses correspondent aux charges générales (chapitre 011) permettant la mise en œuvre des actions de fonctionnement par les services municipaux ainsi que de l'attribution des subventions aux associations. Ces dépenses sont parties prenantes dans la mise en œuvre du service public local.

2.2.1- Les charges générales

Le montant prévisionnel des **charges générales** est de **9 305 290€**, soit une augmentation de 6,64% en comparaison du réalisé 2010.

Cependant il faut comparer ce chiffre avec celui du BP 2010 : diminution de 2,77% soit environ - 265 000€. En effet, sur les charges générales, le budget 2010 n'a été réalisé qu'à 92%. L'ensemble de ces économies avait été permis par la poursuite d'une relecture systématique des actions, avec une volonté réelle de maîtrise des frais de fonctionnement tout en poursuivant le développement d'un service public de qualité.

2.2.1.1 – Les fluides

Dans les charges générales, les fluides représentent 22% des dépenses : **2 054 077€** ; les augmentations prévues proviennent des hausses très fortes du gaz et des carburants ; une augmentation est également prévue pour l'électricité.

	2010		BP 2011	
011 - Charges générales	8 723 492	-6,91%	9 305 290	6,64%
TOTAL FLUIDES	1 804 317		2 054 077	
évolution annuelle	-20,00%		13,84%	
part fluide / 011	20,68%		22,07%	
Charges générales hors fluides	6 919 175	-2,76%	7 251 213	4,80%

Cependant dans le cadre du PAGE , des mesures sont prises pour diminuer , en terme de consommation , cette dépense .Des résultats intéressants ont déjà été obtenus en 2010, qui devront être poursuivis ; également les travaux d'isolation réalisés en 2010 ou qui vont l'être en 2011 devront avoir une incidence certaine .

2.2.2.1 – Le fonctionnement des services

Les autres dépenses (**environ 7 251 000€**) sont liées aux activités de la commune.

Une augmentation budgétaire (environ 322 000€), en comparaison du réalisé 2010, provient essentiellement de l'incidence des hausses de carburant dans un certain nombre de marchés (ex : ordures ménagères, contrats de maintenance), de l'augmentation des assurances, des dépenses liées au nombre croissant de contentieux

Les principales actions inscrites au Budget 2011 :

- l'éducation

C'est évidemment une des priorités municipales : **1 388 356€** y est consacré au Budget 2011, hors masse salariale, pour l'accueil des enfants en crèches, les cantines et transports scolaires, le fonctionnement des écoles maternelles et primaires (à la charge exclusive des communes), en incluant les classes de découvertes , les activités périscolaires qui sont en forte augmentation de fréquentation , les activités d'été pour les enfants et adolescents

En 2011, l'opération « familles à Bandol » sera renouvelée et les perspectives 2011 sont d'élargir le partenariat à la CAF et au Conseil Général et de proposer le centre de vacances d'Aile Froide en complément de Bandol.

- la culture et la vie associative :

C'est 6% des charges générales qui y sont consacrées, soit **611 640€** ; ce qui démontre, et ce même en période budgétaire difficile, de l'attachement de la Municipalité à l'accès de la culture pour tous.

- La ville de Gardanne s'engage activement dans le projet culturel Marseille Provence 2013, considérant cet évènement culturel comme un investissement important pour l'ensemble du territoire provençal et pour le développement et la notoriété de la Ville. Ce projet permettra entre autre, de développer la culture scientifique en lien avec l'école Charpak. La ville participe annuellement à hauteur de 73 500€

- Des opérations phares comme Musique à Gardanne et Festins du Monde seront reconduites mais verront également le jour, de nouveaux événements comme l'Ecole du Spectateur et Ecole en Scène

- Devant le succès d'Orchestre à l'Ecole, un 2^{ème} projet sera mis en place, à la rentrée de septembre 2011

- Egalement sur le budget 2011 : 96 000€ pour les acquisitions des collections d'ouvrages (livres, DVD de la médiathèque).

- l'emploi, la formation, et l'insertion

Avec une augmentation de l'ordre de 12% du nombre de chômeurs, la ville met en œuvre plusieurs dispositifs :

- dispositif CIVIS, qui permettra à 88 jeunes d'être suivis, dans le cadre d'un étroit partenariat entre la ville, la MAIO et la Mission Locale du pays d'Aix

- faciliter l'insertion sociale et professionnelle des publics et faciliter la promotion sociale : DAUE, chantiers d'insertions, suivi des clauses d'insertion dans les marchés publics, création d'un centre de ressources pour la formation et l'insertion à Perform

- Il faut également mentionner la subvention importante accordée à la MAIO pour l'insertion et l'emploi des jeunes en difficultés : 86 650€

- le développement économique

- politique de valorisation et d'aide au tissu économique : rencontres, plaquettes et lettres mensuelles, adhésion à PACI (accompagnement des TPE dans leur projet de création) ; lien avec la SEMAG pour la commercialisation des terrains des zones d'activités ou des locaux situés sur le site Morandat ;
- assurer le maintien, voire le renouvellement de l'activité agricole sur la commune : convention avec la SAFER, foire agricole, chantiers d'insertions
- aide au développement du commerce local : la Ville dans le cadre de la modernisation de son centre ville, accompagnera les commerçants durant les travaux du Cours (remise d'un dossier d'appui pour faciliter leurs démarches
- l'aide au tourisme : avec la subvention versée à l'Office du Tourisme pour valoriser ,voir augmenter le potentiel touristique de la commune ; par la gestion des 2 centres de vacances Aile Froide et Bandol permettant aux gardannais de bénéficier de séjours agréables à des coûts modiques

- **la politique sportive**

Avec le fonctionnement des gymnases, de la piscine et des équipements sportifs : **162 000€** y sont consacrés dans le cadre du fonctionnement courant (hors fluides, masse salariale ou travaux d'investissement). En 2011 sera célébré également la Coupe du Monde de Rugby

- **en matière d'environnement et de travaux d'entretien**

- Gardanne confirme sa reconversion dans les énergies nouvelles et renouvelables en créant un événementiel d'envergure régional et qu'elle veut à la hauteur de son ambition, qui est de rendre la ville autosuffisante en énergie : présentation des projets qui vont permettre à la ville de produire autant d'énergie qu'elle n'en consomme dans un horizon proche , des entreprises du secteur de l'énergie seront présentes , enfin des conférences – débats permettront de comprendre l'intérêt des énergies nouvelles et renouvelables .
- Environ **3 208 000 €** sont affectés à l'entretien (hors gros travaux) des bâtiments, terrains communaux, à la propreté et à la gestion des déchets : ce poste représente environ 63 % des dépenses de ce secteur (environ 2M€)

- **en matière de sécurité et de prévention**

Hormis le fonctionnement de la Police Municipale et de la Maison du Droit ,2011 verra, le diagnostic du dispositif CLSPD
Reconduction des actions de Sécurité Routière, de Fragile

2.2.2 - Les subventions aux associations

Riche de milliers de bénévoles, Gardanne peut s'appuyer sur un réseau associatif très important, puisqu'on dénombre plus de 140 structures, dont 45 sont des clubs sportifs.

L'enveloppe financière allouée aux associations s'élève à **1 590 493 €** en incluant les 73 500 € versés à Marseille Provence 2013

L'aide en nature que la commune apporte aux associations est importante ; en matière de transports, de mise à disposition de locaux, de communication et représente presque 30% de l'enveloppe totale. En 2011, elle sera maintenue.

Les actions Forum aux associations , à l'occasion duquel chaque association peut disposer d'un stand, présenter ses activités aux habitants et prendre des inscriptions,ainsi que des événements annuels tels que le soutien aux Galas associatifs seront reconduits

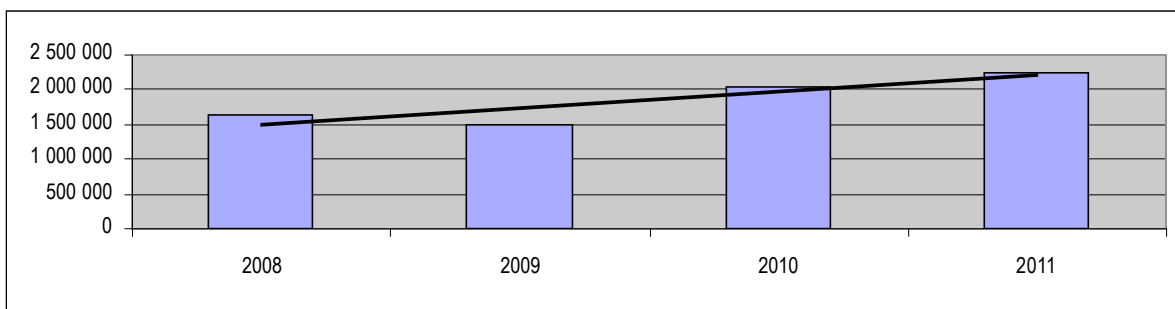
Un nouvel évènement en 2011 : **les Assises de la Vie Associative**

2.4 - Les dépenses d'ordre

Chapitre		BP 2010	CA 2010	BP 2011	Evolution de CA à Budget	Evolution Budget à Budget
023	Virement à l'investissement	2 039 933		2 246 412		10,12%
042	Opérations d'ordre	1 885 305	1 879 628	1 616 087	-14,02%	-14,28%
Total	Dépenses d'ordre	3 925 238	1 879 628	3 863 599	105,49%	-1,60%

- Le virement à l'investissement :

C'est la différence entre l'ensemble des recettes de fonctionnement et des dépenses de fonctionnement
Il **augmente de 10%** en comparaison du Budget 2010 et marque la volonté d'avoir un autofinancement conséquent pour financer le programme de travaux en cours et éviter ainsi le recours à l'emprunt
Malgré la stagnation des recettes de fonctionnement, la démarche de relecture et de rationalisation des dépenses a permis d'augmenter de manière régulière et sensible le virement à l'investissement



- les opérations d'ordre de transfert (040)

Il s'agit des dotations aux amortissements et des provisions pour risques (contentieux)

3. Les investissements

3.1 – Les grandes masses de la section d'investissement

INVESTISSEMENT - Dépenses totales

Chapitre		BP + DM 2010	CA 2010	Reports 2010	Propositions 2011	BP 2011	Evolution de CA à BP	Evolution BP à BP
16	Emprunts	974 004	972 278	0	812 053	812 053	-16,48%	-16,63%
20	Immo incorporelles	935 509	211 405	246 941	389 881	636 822	201,23%	-31,93%
204	Subv d'équipement versées	1 040 231	612 174	6 403	470 026	476 429	-22,17%	-54,20%
21	Immo corporelles	2 111 175	1 249 658	658 087	2 185 635	2 914 722	133,24%	38,06%
23	Immo en cours	9 151 910	5 626 707	1 313 773	8 750 284	9 993 057	77,60%	9,19%
27	Autres immo financières	173 780	66 290	31 060	800 000	831 060	1153,67%	378,23%
4541	Travaux pour cpte de tiers	60 000	0	24 363	0	24 363		-59,40%
Total Dépenses Réelles		14 446 609	8 738 512	2 280 627	13 407 879	15 688 506	79,53%	8,60%
040		277 685	277 646		200 000	200 000	-27,97%	-27,98%
041		400 000	166 643		400 000	400 000	140,03%	0,00%
Total Dépenses d'Ordre		677 685	444 289		600 000	600 000	35,05%	-11,46%
Total Dépenses		15 124 294	9 182 801	2 280 627	14 007 879	16 288 506	77,38%	7,70%

3.1.1 – le remboursement du capital de la dette

Conformément au profil d'extinction de la dette, le montant du remboursement 2011 diminue de manière importante – 17% du fait de l'extinction de 2 emprunts

3.1.2 - le programme d'investissement 2011 : un programme ambitieux

Il est prévu au Budget 2011 un projet d'investissement qui positionne Gardanne comme une ville d'avenir. Le montant total alloué au Budget 2011 est de **14 876 453 €** en incluant les reports de 2010 qui s'élèvent à **2 280 627 €**.

Devant l'incertitude des ressources de la commune pour les années à venir et afin de pouvoir financer le programme du mandat il a été affecté **1 000 000€** en réserves

Les principaux secteurs concernés sont

- pour l'aménagement urbain et l'environnement : 7 507 005€
- pour l'action économique : 2 012 512 €
- pour l'éducation, la formation 770 302€
- la culture et la vie associative : 539 218€
- pour le sport : 485 828€
- pour l'aide au logement : 317 267€
- pour la petite enfance : 190 622€
- pour l'action en faveur du 3^{ème} âge : 216 555€
- pour le cimetière : 250 000€
- pour la sécurité : 105 800€

Les opérations principales sont :

- Le Cours : 1 838 000€

Après les travaux d'aménagement du cours 1 et 2, va être entrepris la rénovation du dernier tronçon du Cours de la République au printemps 2011, pour une durée de travaux d'environ 30 mois : 1 838 000€ pour les crédits de paiements 2011 des 2 opérations

- Les équipements publics : 6 353 365€

La ville entend également remettre à niveau les **équipements publics** :

- Bâtiments scolaires, sportifs : **1 300 000€** (en incluant des aires de jeux, les vestiaires Fontvenelle et la cour d'école les Terrils Bleus)
- Des travaux spécifiques sur le Cinéma 3 Casinos (**280 000€**) , Aile Froide (**26 500€**)
- Sur l'ensemble des bâtiments municipaux : travaux **947 000€** ; ainsi que des travaux d'accessibilité : **103 000€** ; pour le fonctionnement des services en terme de matériel, mobilier, véhicules, informatique, une dotation de : **667 000€**
- Sur la voirie communale (entretien et réfection) et sur l'ensemble des réseaux : **1 100 000€**; le Budget 2011 propose également la réalisation de travaux de pluvial conséquents afin de continuer de mettre en sécurité la ville en matière d'inondabilité: **1 565 000€**

et poursuivre leur développement, avec des investissements forts et récurrents :

- Lancement en 2011 des études pour la construction d'une nouvelle crèche à Biver qui devrait être livrée fin 2012 : **134 865€**
- Démarrage également des études pour la rénovation du foyer des anciens et de la maison de la vie associative : **200 000€**
- Etude sur l'aménagement des locaux de l'ASG : **30 000€**

-Le développement économique : 1 880 933€

Malgré la suppression de la taxe professionnelle, la ville continuera **d'investir en matière économique pour permettre de développer l'emploi** et de réussir la reconversion du bassin minier

- Poursuite des travaux sur l'hôtel d'entreprises sur le site de Morandat qui permettra de recevoir une trentaine de nouvelles entreprises et devraient générer environ 150 emplois : **755 933€**
- Etudes sur l'aménagement du site, dans le cadre de la concession passée avec la SEMAG, ainsi que l'aménagement du pôle culturel de Morandat : **750 000€**
- Pose de la fibre optique à Morandat dans le cadre de nouveaux services destinés aux entreprises : **300 000€**
- Aide à l'insertion et à la formation : réhabilitation de la Maison de la Formation et chantier de maraîchage : **75 000€**

-L'aménagement urbain : 837 000€

Poursuite d'une politique forte en matière **d'Habitat**, notamment grâce à l'adoption du PLU dont un axe fort est « la construction de la ville sur la ville »

- étude pour l'aménagement du quartier Mistral : **27 000€** (47 000€ avec les reports)
- chemin de la Bonde : **123 000€**
- participation pour la rénovation de la ZAC Notre dame : **200 000€** ; en 5 ans, ce sera 1 million d'euros que la ville aura versé pour participer à la rénovation de ce quartier
- rénovation Vieille Ville : **70 000€**
- acquisitions et réserves foncières : **417 000€** destinées à des opérations futures d'habitat, de voiries ou de bâtiments administratifs.

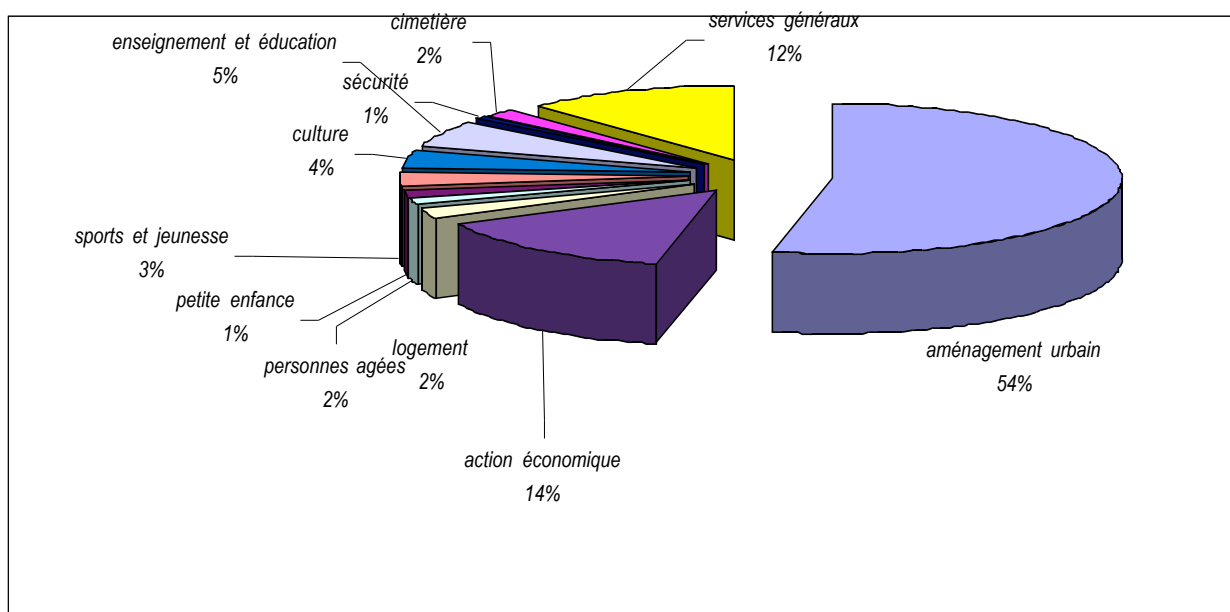
-La sécurité : 81 000€

Mise en place de la **vidéo-protection** sur les parkings : **81 000€** : parking Savine et parking du cimetière

-L'environnement : 792 500€

Enfin Gardanne Terre d'Énergies se positionne de manière concrète et forte dans des projets de **développement durable** :

- dans le cadre du PAGE (plan d'action global énergies) la ville entreprendra un certain nombre de travaux sur ses bâtiments communaux aux fins d'économie d'énergie (particulièrement par un programme de changement de menuiseries des écoles maternelles) **167 500€** ainsi que la transformation d'une chaudière en alimentation bois (Biver) : **390 000€**
- en matière de déchets, acquisition et implantation de nouveaux PAV : **100 000€**
- pour la préservation de la forêts et le remplacement d'arbres : **135 000€**



3.2 – Le financement de l'investissement

Les recettes réelles

Chapitre		BP + DM 2010	CA 2010	Reports 2010	Propositions 2011	BP 2011	Evolution de CA à BP	Evolution BP à BP
001	Résultat antérieur	2 268 483	2 268 483	0	1 055 746	1 055 746	-53,46%	-53,46%
024	Cessions	-17 600			292 000	292 000		-1 759,09%
10	Dotations	4 246 824	4 323 299		5 695 487	5 695 487	31,74%	34,11%
13	Subventions d'inv reçues	4 211 849	1 574 550	1 333 496	3 615 675	4 949 171	214,32%	17,51%
16	Dépôts et cautionnement	7 500	2 703		9 241	9 241	241,91%	23,21%
27	Autres immo financière	22 000	22 000		0	0	-100,00%	-100,00%
4542	Travaux pour cpte de tiers	60 000		24 363	0	24 363		-59,40%
Total Recettes Réelles		10 799 056	8 191 035	1 357 858	10 668 149	12 026 007	46,82%	11,36%

INVESTISSEMENT - Recettes totales

Chapitre	BP + DM 2010	CA 2010	Reports 2010	Propositions 2011	BP 2011	Evolution de CA à BP	Evolution BP à BP
Total Recettes	15 124 294	10 237 306	1 357 858	14 930 648	16 288 506	59,11%	7,70%

3.2.1 – L'autofinancement

L'autofinancement comprend :

- l'excédent d'investissement 2010 qui s'élève à 1 055 745€
- le résultat de fonctionnement 2010 s'élevait à 4 815 927€ : 200 000€ restent en section d'investissement, le solde est affecté sur l'investissement
- A ce montant s'ajoutera le virement du fonctionnement 2011 (solde entre recettes et dépenses de fonctionnement) : 2 246 412€

Ainsi ce seront 7 918 084 € qui autofinanceront le programme de travaux ; cet autofinancement est en augmentation de 637 845€

RECETTES	BP 2010	BP 2011
Excedents ant investissement	2 268 483 €	1 055 745 €
Affectation résultat fonctionnement	2 971 823 €	4 615 927 €
Virement du fonctionnement	2 039 933 €	2 246 412 €
Total autofinancement	7 280 239 €	7 918 084 €

Il représente **53%** du montant des investissements prévus et permettra ainsi, une nouvelle fois, de **ne pas avoir besoin de recourir à l'emprunt** pour financer le programme 2011

3.2.2 – Les subventions

Le montant global est de **4 949 171 €** dont 1 333 496€ de reports.

La ville percevra une partie du Contrat Départemental sur des investissements payés en 2010, ainsi qu'une partie de la tranche 2011. Ce qui explique le montant important du poste subventions. Cette enveloppe comprend également les subventions versées par le Conseil Régional, qui finance régulièrement, dans le cadre de ses compétences, les projets structurants de la Ville

Nature	Intitulé Nature	BP 2010	CA 2010	Reports	BP 2011	TOTAL 2011	Variation sur CA 2010	Evolution de BP à BP
1321	Etat et Etab. nationaux	759 335 €	685 500 €	72 478 €	68 835 €	141 313 €	-79,39%	-81,39%
1322	Régions	486 260 €	5 250 €	81 136 €	1 009 705 €	1 090 841 €	20677,92%	124,33%
1323	Départements	2 597 438 €	713 046 €	1 093 429 €	2 226 701 €	3 320 130 €	365,63%	27,82%
1328	Autres	113 505 €	1 126 €	22 490 €	228 134 €	250 624 €	22154,19%	120,80%
1341	D.G.E.	137 596 €	68 748 €	63 962 €	0 €	63 962 €	-6,96%	-53,51%
1342	Amendes de police	80 000 €	65 519 €		80 000 €	80 000 €	22,10%	0,00%
1343	PAE	34 215 €	35 360 €		0 €	0 €	-100,00%	-100,00%
1345	Part.Pr non Réal.d'aires Stationnement	3 500 €			2 300 €	2 300 €	#DIV/0!	-34,29%

4 211 849 €	1 574 550 €	1 333 495 €	3 615 675 €	4 949 171 €	214,32%	17,51%
-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	---------	--------

3.2.3 – Les autres recettes

3.2.3.1 – Les dotations

Chapitre	Nature	Intitulé Nature	BP 2010	CA 2010	BP 2011	Variation sur CA 2010	Evolution de BP à BP
10	10222	F.C.T.V.A.	1 155 000 €	1 217 749 €	939 560 €	-22,84%	-18,65%
10	10223	T.L.E.	120 000 €	133 726 €	140 000 €	4,69%	16,67%

Le FCTVA est basé sur les investissements n-2 soit ceux réalisés en 2009 qui étaient inférieurs à ceux, de 2008

Concernant la TLE il est toujours difficile de prévoir les encaissements réels

3.2.2.2 – Les cessions

Cession de 2 terrains pour un montant total de 290 000€

3.3 Dépenses et recettes d'ordre

3.3.1 – Les dépenses d'ordre

Chapitre		BP + DM 2010	CA 2010	Reports 2010	Propositions 2011	BP 2011	Evolution de CA à BP	Evolution BP à BP
040	Opérat° de transfert entre section	277 685	277 646		200 000	200 000	-27,97%	-27,98%
041	Opérations patrimoniales	400 000	166 643		400 000	400 000	140,03%	0,00%
Total Dépenses d'Ordre		677 685	444 289		600 000	600 000	35,05%	-11,46%

3.3.2 – Les recettes d'ordre

Chapitre		BP + DM 2010	CA 2010	Reports 2010	Propositions 2011	BP 2011	Evolution de CA à BP	Evolution BP à BP
021	Virement du fonctionnement	2 039 933			2 246 412	2 246 412	0,00%	10,12%
040	Opérat° de transfert entre section	1 885 305	1 879 628		1 616 087	1 616 087	-15,15%	-14,28%
041	Opérations patrimoniales	400 000	166 643		400 000	400 000	140,03%	0,00%
Total Recettes d'Ordre		4 325 238	2 046 271		4 262 499	4 262 499	108,31%	-1,45%

Conclusion

C'est plus de 14 millions d'euros qui seront consacrés à l'embellissement, à la modernisation de notre commune

Et sans emprunter, mais avec l'aide du Conseil Général et de la Région

4. Les budgets annexes

Régie des Transports

Le budget de la RT s'élève à **810 358€** €

La section d'exploitation : 585 539€, est équilibrée par une subvention de la commune de 200 484€ (montant quasiment identique à celui du Budget primitif 2010)

En investissement : 224 819€ il est prévu l'acquisition d'un nouveau véhicule

Régie des pompes funèbres

Le budget de la RMSE s'élève à **581 456 €** ; 294 050€ en exploitation et 287 406€ en investissement

Sur ce budget il est prévu de réaliser une nouvelle tranche de 81 caveaux et 18 enfoux pour un coût global de 250 000€

La ville versera une avance de trésorerie du même montant que les travaux et qui sera remboursée par la régie au fur et à mesure des ventes des caveaux